

Les Méditations sur les Cantiques de sainte Thérèse d'Ávila



José-Damián
Gaitán

Le livre des *Méditations sur les Cantiques* ou *Pensées sur l'amour de Dieu* de Thérèse d'Ávila ne figure pas parmi ses écrits les plus célèbres, les plus étudiés ou les plus lus. Peut-être parce qu'il n'est pas aussi long que d'autres ouvrages plus célèbres, tels que *Le Livre de la Vie*, *Le Chemin de Perfection*. Quoi qu'il en soit, ces dernières décennies, les publications sur ce texte thérésien n'ont pas manqué, bien qu'elles aient été plus souvent consacrées à des questions historiques qu'à la présentation et à l'analyse de son contenu¹.

Le texte thérésien

Contrairement à de nombreux autres écrits thérésiens, nous ne disposons pas, dans le cas présent, de l'autographe de cette œuvre. Selon plusieurs témoignages, c'est Thérèse elle-même qui brûla l'original sur l'ordre ou selon une suggestion du dominicain Diego de Yanguas (1535-1606), son confesseur à Ségovie, lorsqu'elle s'y trouvait pour fonder un monastère de moniales déchaussées. Ce texte nous est parvenu aujourd'hui par diverses copies manuscrites, notamment une conservée à Alba de Tormes (sur laquelle une censure positive fut écrite en 1575 par le dominicain Domingo Báñez (1528-1604), conseiller et confesseur de Thérèse à de nombreuses reprises).

Báñez, qui était alors un théologien de renom, avait déjà écrit, à la fin du *Livre de la Vie* de Mère Thérèse, une longue censure, à la demande, semble-t-il, de l'Inquisition espagnole. Il la signa à Valladolid le 7 juillet 1575.

La nouvelle parvint à notre sainte alors qu'elle se trouvait à Séville et, de là, elle écrivit à la prieure des carmélites de Valladolid, María Bautista, pour obtenir des précisions. Elle voulait savoir si le Père a également donné son accord pour le « petit livre »².

Tomás Álvarez est d'avis que la sainte pouvait parler aussi bien du *Chemin de Perfection* que du livre des *Méditations sur les Cantiques*³. Ce qui est certain, c'est que, dans la copie manuscrite de ce livre thérésien qui est conservée aujourd'hui à Alba de Tormes, le théologien dominicain avait

1 Voir la bibliographie en annexe. Le titre est abrégé en MC. Nous suivons la traduction de Grégoire de Saint-Joseph, *Œuvres complètes de sainte Thérèse de Jésus*, Seuil, Paris, 1949.

2 Thérèse D'ÁVILA, *Cartas*, Burgos, Monte Carmelo, 1997⁴, *Carta* 88, 11

(28 de agosto de 1586). Ce paragraphe mentionne le fait de brûler et de déchirer certains de ces écrits.

3 *Ibid.*, p. 234

déjà écrit deux fois son avis positif, et l'avait signé le 10 juin 1575, c'est-à-dire presque un mois avant la date d'approbation du *Livre de la Vie*.

Au début de cette copie d'Alba, le P. Báñez écrit : « Ceci est une méditation de Mère Thérèse de Jésus. Je n'y ai rien trouvé qui puisse m'offenser ». Et à la fin, il ajoute : « J'ai examiné attentivement ces quatre petits cahiers, qui tiennent ensemble sur huit feuillets et demi, mais je n'ai rien trouvé qui soit de la mauvaise doctrine, mais plutôt de la bonne et profitable [...]. Valladolid, 10 juin 1575, Fray Domingo Báñez⁴ ».

Malgré ces approbations, Sainte Thérèse ne vit pas son écrit imprimé au cours de sa vie, ni aucun des autres. Elle était bien consciente des nombreux obstacles qu'on dressait sur sa route. Ce n'est qu'après sa mort (1582), et seulement très progressivement, que ces écrits furent imprimés. D'abord, *Le Chemin de Perfection* (1583), dans une édition légèrement remaniée réalisée par son ami Don Teutonio de Braganza (1530-1602). Puis, dans la première édition de ses écrits commandée et préparée par Fray Luis de León (1588), ses œuvres les plus importantes et les plus connues. Mais les *Méditations sur les Cantiques* durent attendre 1611. C'est alors qu'un autre grand ami et compagnon de l'œuvre réformatrice de Mère Thérèse, le Père Jérôme Gracien de la Mère de Dieu (1545-1614)⁵, publia pour la première fois cette œuvre à Bruxelles, et il l'intitula *Pensées sur l'amour de Dieu*. C'est aussi à lui que l'on doit la division du texte en chapitres, auxquels il donna des titres doctrinaux⁶.

Thème

Aujourd'hui, les éditeurs préfèrent utiliser comme référence les plus anciennes copies manuscrites du texte, principalement celle d'Alba de Tormes, mais en y insérant certains éléments de la première édition de Bruxelles, comme la division du texte en chapitres ou les titres de ces chapitres, quoique simplifiés. Le lecteur peut cependant trouver quelques petites différences d'une édition à l'autre dans la longueur du texte thérésien publié car, ces copies étant parfois fragmentaires, les éditeurs ne sont pas toujours d'accord sur les choix à opérer, même s'ils sont presque unanimes.

4 Voir T. ÁLVAREZ 2002², p. 161.

5 Sur lui, voir J. ORCIBAL, *La rencontre du Carmel thérésien avec la mystique du Nord*, Paris, PUF, 1959 (NdE).

6 Il y a quelques décennies, deux éditions en fac-similé de cette publication ont été produites (l'édition originale se trouve en ligne sur GoogleBooks). L'une, préparée par Tomás ÁLVAREZ (Burgos, Editorial Monte Carmelo, 1979, 194 p.), avec une introduction détaillée (V-XXIV) et une autre soigneusement éditée par Pedro SÁINZ RODRÍGUEZ (Madrid, Espasa-Calpe, 1981, 195 p.), avec une introduction plus courte (IX-XVI). Dans ces

éditions, on peut voir comment Jerónimo Gracían a ajouté ses propres réflexions au texte thérésien au début et à la fin de chaque chapitre, et au début et à la fin de l'ensemble du livre. Il est curieux de constater que, dans le titre lui-même, le père Gracían parle de la « Bienheureuse Mère Thérèse de Jésus » (*La beata Madre Theresa de Jesus*), alors qu'elle n'a été béatifiée qu'en 1614. Cela signifie que le terme « Bienheureuse » est utilisé ici dans un sens large, non canonique. Relativement tôt, en 1616, l'édition espagnole de 1611 fut traduite en français, et imprimée à Lyon.

Quant au titre de cette œuvre thérésienne, certains éditeurs modernes ont préféré lui donner le titre de *Méditations sur les Cantiques* (=MC), en s'inspirant du fait que Thérèse elle-même appelle ces pages « mes méditations » (MC 1,8). Et c'est aussi mon choix ici.

Date de composition

Certains spécialistes soutiennent l'hypothèse que notre mystique écrivit ses « méditations » sur les *Cantiques* à plusieurs reprises ou, en d'autres termes, que le texte lu et approuvé par le P. Báñez serait le fruit mûr d'une autre série de textes antérieurs de la même œuvre, d'où les différences entre certaines copies manuscrites. Ce n'aurait pas été la première fois que Thérèse aurait écrit à plusieurs reprises certaines de ses premières œuvres majeures. C'est ce qui advint avec *Le Livre de la Vie* ou *Le Chemin de Perfection*. Mais ce ne fut pas le cas pour d'autres écrits postérieurs : *Les Fondations* ou *Le Château Intérieur*.

Mais quand, concrètement, sainte Thérèse commença-t-elle à écrire ces commentaires au *Cantique des Cantiques*? Il existe de nombreuses hypothèses, toutes possibles. Certains remontent à la seconde moitié des années soixante du XVI^e siècle, peut-être après le début de ses fondations (1567) car, à un moment donné, elle fait référence à « ces monastères » (MC prol. 1 et 3).

Dans le prologue du texte actuel, elle déclare elle-même qu'elle s'est lancée dans cette entreprise, « ayant reçu depuis plusieurs années un grand cadeau du Seigneur chaque fois que j'entends ou que je lis certaines paroles du *Cantique de Salomon* ». Et, plus loin, elle ajoute :

Il y a deux ans, plus ou moins, que Notre Seigneur voulant, ce semble, favoriser mon désir de vous entretenir de ces paroles, me donne quelque intelligence du sens de certaines d'entre elles. Cela me servira, je crois, à consoler les sœurs qu'il conduit par cette voie, et à me consoler moi-même, car il me donnait parfois tant de choses à comprendre que je désirais ne les point oublier. Mais je n'osais pas en rien mettre par écrit (MC prol. 1-2).

Cette œuvre aurait donc été le fruit de tout un processus d'intériorisation personnelle de méditation et de réflexion sur quelques phrases des *Cantiques*, qui se serait cristallisé dans la décision de mettre par écrit un peu de ce que Dieu lui faisait sentir à ce sujet. Certains spécialistes pensent que, du moins dans sa formulation actuelle, le texte pourrait avoir été écrit au début des années soixante-dix du XVI^e siècle⁷. Peut-être entre 1572 et 1574. En effet, par ailleurs, ce sont aussi des années où Jean de la Croix est

7 Sans aucun doute, après le jour de Pâques 1571, parce que, dans le chapitre 7,2 de cette œuvre, Thérèse raconte, à la troisième personne, ce qui lui est arrivé à

cette date, comme l'indique le premier paragraphe de la *Relación* ou *Cuenta de Conciencia* (15-16 avril 1571); et dans *Le Château Intérieur*, 6^e demeure, 11,8.

à Avila, et il est vicaire et confesseur du monastère de l'Incarnation où Thérèse est nommée prieure (1571-1574). Il est même précisé que le texte actuel daterait de 1574, et elle l'aurait écrit au monastère de Saint Joseph d'Avila, après son priorat au couvent de l'Incarnation.

Quoi qu'il en soit, et pour des raisons évidentes, on donne 1575 comme date limite pour la rédaction de cette œuvre thérésienne. Bien que certains expriment la possibilité que Thérèse ait continué à écrire son texte au-delà de cette date. À mon avis, cela n'a pas grand fondement car il me semble que l'œuvre, telle qu'elle se présente aujourd'hui, est complète en soi.

À tout cela, il faut ajouter que ces méditations sur les *Cantiques de Salomon*, comme les appelle Thérèse, sont clairement dans la continuité de ce qu'elle avait écrit dans *Le Livre de la Vie* et dans *Le Chemin de Perfection*, ouvrages auxquels elle se réfère de temps à autre. Mais tout en étant très consciente, d'autre part, des conditions imposées par les autorités pour permettre la lecture de tels ouvrages par les religieuses ou par d'autres personnes non instruites. Ainsi, par exemple, elle commente, à propos de la prière de quiétude et d'union :

J'ai déjà écrit amplement, je le répète, sur cette amitié dans deux livres, que vous verrez après ma mort, s'il plaît à Dieu. J'en ai parlé fort en détail et avec beaucoup d'étendue, parce que je vois que vous en aurez besoin, aussi je n'en dirai qu'un mot maintenant. Je ne sais pas si j'arriverai à me servir des mêmes expressions qu'il plut alors au Seigneur de me fournir pour expliquer cette amitié (MC 4, 1).

À mon avis, ces *Méditations* sont comme une première tentative de ce qu'elle écrivit plus tard de manière plus approfondie dans *Le Château Intérieur* (1577)⁸.

La maternité spirituelle

Des premières aux dernières lignes, cet écrit thérésien montre clairement le désir de sainte Thérèse de partager, au moins avec ses filles, un peu de ce que Dieu lui faisait comprendre sur le chemin spirituel. À ce point de sa vie, elle est consciente qu'elle a des paroles d'autorité à dire et à partager. On retrouve donc ici un style ou une manière de procéder qu'elle avait déjà expérimentés dans *Le Chemin de Perfection*, et qu'elle utilisera, à partir de là, dans ses autres grandes œuvres⁹.

8 Comme je le dirai plus tard, il y a certaines similitudes et coïncidences entre la fin de cet écrit et la fin du *Château Intérieur* (tr. fr. Cl. Alaigre, *Œuvres*, Pléiade, Gallimard, 2012).

9 En écrivant ces œuvres, Thérèse a pris comme point de référence un possible

lecteur immédiat, c'est-à-dire ses filles, les religieuses carmélites dont, en tant que prieure, personne ne pouvait lui enlever la charge d'enseignement et de direction spirituelle (voir *Chemin de perfection* [Valladolid], 24,5).

En l'occurrence, cet écrit ne commence pas par parler des « miséricordes » de Dieu envers elle, comme c'est le cas dans *Le Livre de la Vie*, mais des « miséricordes » de Dieu envers les sœurs. Les premières lignes sont les suivantes :

Il m'a été donné de constater les miséricordes de Notre Seigneur envers les âmes qu'il a amenées dans ces monastères, où sa Majesté a daigné établir la règle primitive de Notre Dame du Mont-Carmel (MC prol. 1).

Et plus loin, toujours dans le même prologue, elle poursuit :

Maintenant, d'après l'avis de personnes auxquelles je dois obéissance, j'écrirai quelque chose des sens divers que Notre Seigneur me découvre dans ces paroles [du *Cantique*] qui réjouissent mon âme. J'éclairerai ainsi cette voie de l'oraison par laquelle le Seigneur, comme je l'ai dit, conduit les sœurs de ces monastères, qui sont aussi mes filles. Si cet écrit est digne que vous le voyiez, vous le recevrez comme le faible présent de celle qui vous désire tous les dons du Saint Esprit, aussi bien qu'à elle-même. C'est en son nom que je commence. Si je dis bien, le mérite n'en viendra pas de moi. Plaise à la divine Majesté que je réussisse ! (MC prol. 3).

Ces deux textes résument très bien une grande partie du style de cette œuvre en ce qui concerne son intention d'instruire et d'éclairer les sœurs, à partir de son expérience personnelle : « ce que le Seigneur me découvre ». Et ce, selon « l'avis de personnes auxquelles je dois obéissance ». C'est dans cet esprit qu'elle commença à écrire, tout en sachant qu'il ne serait peut-être pas possible pour ses sœurs de lire ce texte, comme elle le souhaitait.

José-Damián
Gaitán

Qui sait si certaines des filles de sainte Thérèse purent le lire dès le début, et si certaines d'entre elles furent celles qui réalisèrent les copies que nous avons aujourd'hui ? Mais, dans la plupart des cas, surtout après que Thérèse eut brûlé l'autographe sur ordre du Père Yanguas, elles durent attendre des décennies avant de pouvoir avoir accès à ce texte.

Je pense qu'aujourd'hui ce serait une erreur de penser qu'il s'agit uniquement d'un livre écrit pour les carmélites. Comme tous les textes thérésiens, il dépasse clairement les limites du Carmel. Mais, pour qu'il produise aujourd'hui sur le lecteur l'effet souhaité par Thérèse d'Avila au moment où elle l'a écrit, il est nécessaire de l'aborder en adoptant l'attitude d'un fils/ fille et, donc, d'un disciple face à celle qui est un guide pour toute l'Église sur les chemins de Dieu. C'est ce qui me semble être particulièrement exprimé dans l'invitation à prendre « comme le faible présent de celle qui vous désire tous les dons du Saint Esprit, aussi bien qu'à elle-même » (MC prol. 3).

Dans ce sens, on trouve également dans la conclusion du livre des déclarations très similaires à celles du début :

Mon but a été, en commençant cet écrit, de vous faire connaître comment vous pouvez goûter des délices lorsque vous entendez certaines paroles du livre des *Cantiques*, et de vous engager à méditer les grands mystères qu'elles renferment, toutes obscures qu'elles vous paraissent (MC 7,9).

Après cela, elle parle à nouveau d'avoir écrit cela « pour obéir à celui qui me le commandait » (MC 7,9), en étant un peu pressée et au milieu de « nombreuses occupations » comme ont pu le constater les sœurs qui sont avec elle (MC 7,10). Et elle conclut :

Suppliez Sa Majesté de me faire connaître par expérience ce que je vous ai dit. Que celle d'entre vous qui croira posséder quelqu'une de ces faveurs en loue le Seigneur, et lui demande de m'accorder la dernière grâce dont je viens de parler, afin que le profit ne soit pour elle seule. Plaise à Notre Seigneur de nous tenir de sa main et de nous enseigner toujours à accomplir sa volonté, ainsi soit-il ! (MC 7,10)

« Le profit » fait référence au fait que le fruit de l'expérience de Dieu doit se refléter dans le bien des autres, et c'est l'un des points auxquels elle a consacré plus d'attention dans le septième et dernier chapitre.

Thème

La Parole de Dieu et la vie

À l'époque où Mère Thérèse de Jésus se proposa de mettre par écrit ses « méditations » et ses réflexions sur certaines phrases du *Cantique des Cantiques*, il n'était pas facile de lire la Bible dans sa propre langue, ni d'écrire à son sujet, *a fortiori* pour une femme. En Espagne, il en était ainsi surtout depuis la publication de l'*Index des livres interdits* en 1559 par l'inquisiteur général Fernando de Valdés (1483-1568). Et selon certains témoins, c'est d'ailleurs quelque chose de cet ordre que le père Yanguas dit à sainte Thérèse lorsqu'il lui ordonna de détruire l'autographe du texte dont nous parlons¹⁰.

L'alerte de Diego de Yanguas qui, par ailleurs, fut toujours un grand ami de Mère Thérèse, n'était pas sans fondement. De 1572 à 1576, le frère augustin Fray Luis de León (1527-1591), prestigieux hébraïsant et professeur à l'université de Salamanque, fut détenu dans la prison de l'Inquisition à Valladolid, pour avoir été accusé d'avoir traduit et diffusé sa traduction du *Cantique des Cantiques* sans autorisation ecclésiastique.

Thérèse est tout à fait consciente de ces difficultés. Cependant, elle ne recule pas. Et elle commence par interroger les connaisseurs sur le sens de certaines phrases du texte biblique. Mais il semble qu'au moins certains d'entre eux lui aient répondu de manière évasive, comme le montre le texte suivant :

Il doit y avoir dans ces paroles de grandes choses, de profonds mystères ! Elles doivent renfermer des trésors inestimables. J'ai consulté des savants ; je les ai priés de m'expliquer ce que le Saint Esprit avait voulu dire et quel est le véritable sens de ces paroles. Or ils m'ont répondu que les docteurs en avaient fait beaucoup de commentaires et que, malgré cela, ils n'avaient pu donner tous les éclaircissements désirables (MC 1, 8).

De ces mots, on peut déduire qu'elle veut connaître le sens spirituel et mystique de certaines phrases et de certains mots du *Cantique des Cantiques* ; elle veut savoir comment ils ont été compris au cours des siècles. Mais elle n'est pas ingénue et n'ignore pas que de nombreuses phrases renvoient plus immédiatement à l'amour humain. À cet égard, elle commente :

Il vous semblera peut-être que certaines paroles des *Cantiques* pourraient être dites dans un autre style ; et notre bassesse est telle que je n'en serais point étonnée. J'ai même entendu des personnes avouer qu'elles évitaient plutôt de les écouter. Ô mon Dieu, quelle misère que la nôtre ! Nous ressemblons à ces animaux venimeux qui changent en poison tout ce qu'ils mangent. Quelles grâces merveilleuses Dieu ne nous accorde-t-il pas ici en nous faisant comprendre le bonheur de l'âme qui l'aime et en nous encourageant à lui parler et à mettre en lui notre joie ! Malgré cela, nous aurons peur et nous donnerons à ses paroles un sens conforme au peu d'amour que nous ressentons pour lui (MC 1,3 ; voir 1,5).

José-Damián
Gaitán

En tout cas, le texte thérésien des *Méditations sur les Cantiques*, et notamment le premier chapitre, est un plaidoyer en faveur de l'accès à la lecture de la Parole de Dieu par les chrétiens, hommes et femmes¹¹. Elle affirme à juste titre que son intention n'est pas de prétendre parler du sens le plus authentique ou le plus original de ces textes du *Cantique des Cantiques*, mais d'écrire sur ce que Dieu lui suggère à travers eux. Ainsi écrit-elle :

Et si je n'atteins pas le sens qu'il a voulu donner à ces paroles, j'atteindrai cependant le mien, pourvu que je ne m'écarte pas de l'enseignement de l'Église et des saints. Aussi des gens doctes et capables de comprendre cet écrit, l'examineront tout d'abord avec soin avant de vous le laisser lire. Notre Seigneur, à ce que je pense, nous le permet. Il nous autorise en effet, quand nous méditons sa Passion bénie, à nous représenter qu'il dut endurer beaucoup plus de souffrances et de tourments que n'en ont raconté les Évangélistes [...] Nous ne devons pas non plus, nous autres femmes, nous priver absolument des jouissances que l'on goûte dans les biens du Seigneur. Quant à en discuter et à en donner des leçons, en nous imaginant que

¹¹ Voir MC 1,1-2 ; 1,8 ; 2,29 ; 3,5 ; 4,8 (« ô chrétiens, ô mes filles »).

nous avons raison et que nous n'avons pas besoin des théologiens, voilà ce qui nous est interdit.

Ainsi donc, je suis bien loin de m'imaginer que je vais réussir dans cet écrit, et Notre Seigneur le sait bien. Mais je ferai comme ce petit berger dont j'ai parlé. Ce m'est une consolation de vous faire part, comme à mes filles, de mes méditations où il y aura sans doute beaucoup de petites folies. Je commence donc, avec l'aide de ce divin Roi de mon âme et aussi avec la permission de mon confesseur. Plaise à mon divin Maître, qui a bien voulu que je réussisse dans d'autres écrits que je vous ai adressés (et peut-être c'est sa Majesté qui a parlé par mon intermédiaire, sans doute parce que ces écrits étaient pour vous), qu'il lui plaise, dis-je, de m'aider encore maintenant ! En tout cas, je regarderai comme bien employé le temps que j'aurai passé à écrire en occupant mon esprit d'un sujet si divin que je ne méritais même pas d'en entendre parler (MC 1, 8 ; voir 1, 9).

Ce n'est pas simplement une culture biblique ou théologique que sainte Thérèse recherche dans les textes bibliques, et dans ceux du *Cantique des Cantiques*, mais une motivation et un encouragement à mieux connaître les chemins d'une vie de relation à Dieu, en accord avec notre foi. Et ce qu'elle semble découvrir dans ce livre biblique est, avant tout, une clé pour comprendre la dimension d'amour de Dieu pour nous et de notre relation à Dieu¹².

Thème

Rien de nouveau, certes, si l'on pense à l'ensemble de la tradition mystique chrétienne. Mais c'était une partie de ce dont elle voyait que les chrétiens étaient privés, d'une certaine manière, à son époque. Surtout, elle demande avec beaucoup de véhémence la possibilité d'utiliser certaines phrases du *Cantique des Cantiques* à la première personne pour prier, c'est-à-dire pour s'adresser à Dieu, ou pour sentir que c'est Dieu qui nous les dit. Et donc, en définitive, pour croître dans la vie chrétienne, vue et vécue comme un processus constant de relation d'amour avec Dieu, comme l'explique notre sainte d'Avila tout au long de son texte.

Un exemple de l'utilisation possible des textes du *Cantique des Cantiques* pour prier se trouve dans le commentaire qu'elle fait de la première phrase de ces textes, « Qu'il me baise des baisers de sa bouche ». Thérèse commente :

Ô mon Seigneur et mon Dieu, quelles paroles que celles-là pour qu'un ver de terre ose les adresser à son Créateur ! Soyez béni, Seigneur, ô vous qui avez tant de moyens de nous enseigner ! Mais qui osera, ô mon Roi, prononcer ces paroles, sans votre permission ? C'est là une chose qui effraie, aussi sera-t-on stupéfait que je conseille de les prononcer. On dira que je suis une ignorante, que ce n'est point

12 Ainsi Thérèse nous dit que certaines personnes « pourront bien lire tous les jours le livre des Cantiques, mais elles ne prononceront point ces paroles ; elles n'oseront pas les avoir sur les lèvres »

(MC 1,11). Pour une vision plus large : D.M. GOLAY – E. RENAULT, *Goûter la parole : Thérèse d'Avila commente les Écritures* (Paris, Cerf, 2016)

là ce qu'on veut dire, que ces paroles ont beaucoup de significations, qu'il est clair que nous ne devons point les adresser à Dieu, et que par conséquent il est bon que les gens simples ne lisent pas ces choses. J'avoue que ces paroles renferment plusieurs sens. Mais l'âme embrasée d'un amour qui la ravit ne veut aucun de ces sens. Elle n'aspire qu'à prononcer ces paroles, puisque le Seigneur ne l'en empêche pas (MC 1,10 ; voir 1,11).

À l'époque de Thérèse, il était peut-être normal de considérer qu'il existait une certaine relation entre la prière et la vie mais, du moins dans le monde catholique, il n'était pas si courant de penser que la Parole de Dieu pouvait être priée par les chrétiens ordinaires. Pour elle, si, c'était bon et c'était possible. Et elle rappelle très tôt la tradition de l'Église de les faire prier avec les Psaumes (1, 2).

La tentative du livre des *Méditations sur les Cantiques* avait déjà un précédent dans ce que Thérèse elle-même avait fait dans *Le Chemin de Perfection*, lorsqu'elle avait entrepris d'enseigner comment prier, à partir des demandes du Notre Père. Mais, dans ce cas, on pouvait penser qu'il ne s'agissait que d'une prière orale, et non pas de quelque chose qui se trouve dans les évangiles.

Un chemin d'amour

José-Damián
Gaitán

Nous ne savons pas avec certitude si Thérèse lut l'intégralité du *Cantique de Salomon* ou si elle n'eut connaissance que de quelques phrases de ce livre. En tout cas, il ne semble pas qu'elle ait eu l'intention de faire ici un commentaire détaillé de ce livre biblique. Ce qui apparaît dans l'écrit thérésien qui fait l'objet de notre discussion, c'est plutôt une réflexion, relativement systématique, sur la vie chrétienne comme chemin de rencontre et de transformation d'amour de l'homme avec Dieu.

À plusieurs reprises, Thérèse parle à la fois d'entendre et de lire les textes du *Cantique des Cantiques*. En cela, elle se réfère aussi bien à elle-même qu'aux éventuels destinataires et lecteurs de ce document (MC, prol. 1 ; 1,3,5-11 ; 7,9). Elle mentionne même le fait de les avoir lus ou entendus en latin, et d'avoir ensuite demandé à quelqu'un de les lui traduire¹³. Mais à une seule occasion, elle nous donne un indice possible, en se référant aux "antiennes et leçons", en particulier celles tirées du *Cantique des Cantiques* qui étaient appliquées à la Vierge dans l'office que les moniales lui consacraient chaque semaine¹⁴.

13 Voir MC, prol. 1 ; 1,2 : Elle montre ici qu'elle sait que le texte peut être en « latin, hébreu ou grec ».

14 Voir MC 6,8. Il faut se rappeler que les Carmes avaient leur propre liturgie et leur propre rite qui, à certains égards, ne coïncidaient pas avec le rite romain auquel les

frères déchaussés sont passés en 1586, quelques années après la mort de sainte Thérèse. (voir G. MIDILI – S.V. *Liturgia*, en : E. BOAGA – L. BORRIELLO (dir.), *Dizionario carmelitano* [Roma, Città Nuova, 2008] 525-529).

La division du texte en sept chapitres peut aider à mieux saisir, du point de vue conceptuel, le rythme de l'exposé doctrinal. Malgré cela, cependant, le lecteur d'aujourd'hui peut perdre de vue ce qui donne, à mon avis, sa véritable tonalité au cadre doctrinal de l'œuvre, que Thérèse a développé à partir d'une série de phrases ou de courts textes du *Cantique des Cantiques* qui, comme je l'ai déjà dit, sont ceux qui relient cette œuvre thérésienne au livre biblique dont ils sont tirés. Car, « ces paroles et bien d'autres semblables, qui se trouvent dans le *Cantique des Cantiques*, sont prononcées par l'amour » (MC 1,11) et c'est ainsi qu'il faut comprendre non seulement les extraits que Thérèse commente mais aussi l'ensemble du livre thérésien dont nous parlons. Plus précisément, ces phrases sont, dans l'ordre¹⁵ :

- Du Chapitre 1 à 3 : « Qu'il me donne un baiser de sa bouche » (*Cant.* 1,1).
- À la fin du chapitre 3, on trouve la phrase : « car vos mamelles sont meilleures que le vin ! » (*Cant.* 1,1 ; MC 3,15), qui sert de point de départ à l'exposé du chapitre 4.
- Au début du chapitre 5, un autre texte est indiqué : « Je me suis reposée sous l'ombre de celui que j'avais tant désiré, et son fruit est doux à ma bouche. Il m'a fait entrer dans le cellier où il met son vin ; il a mis dans moi son amitié » (*Cant.* 2,3-4 ; MC 5,1). Ce texte sert de référence pour les chapitres 5-6.
- En dernier lieu, à la fin du chapitre 6, un nouveau texte est indiqué : « Soutenez-moi avec des fleurs, fortifiez-moi avec des fruits ; parce que je languis d'amour » (*Cant.* 2,5 ; MC 6, 13).

Thème

Mais, au fil de ces phrases, d'autres citations du *Cantique des Cantiques* sont également mentionnées :

- « Mon bien-aimé est à moi, et moi, je suis à lui », ou encore, « Je suis à mon bien-aimé, mon bien-aimé est à moi » (*Cant.* 2,16 et 6,2 ; MC 4,8.10-12).
- « Vous êtes toute belle, ma bien-aimée ! » (*Cant.* 4, 7 ; MC 6.9).
- « Quelle est celle-ci, ont-elles dit, qui s'avance comme l'aurore ? » (*Cant.* 6, 9).
- « Je vous ai réveillée sous le pommier » (*Cant.* 8,5 ; MC 7,8).

À mon avis, le texte actuel décrit un processus spirituel assez achevé. Sur certains points, il est même plus complet que *Le Chemin de Perfection*, bien que le développement et l'explication de ce processus ne soient pas aussi exhaustifs que ce que Thérèse parviendra à faire quelques années plus tard dans *Le Château Intérieur*. Mais il est curieux de constater qu'il existe certaines coïncidences doctrinales entre la fin des méditations thérésiennes sur le *Cantique des Cantiques* et les derniers chapitres des *Demeures*, surtout

15 Thérèse d'Avila cite la Bible d'après la Vulgate ; nous avons choisi de citer la traduction française de Lemaître de Sacy,

postérieure à Thérèse mais effectuée à partir de la Vulgate (NdT).

les septièmes, qui sont illustrées par la référence aux figures bibliques de la Samaritaine (MC 7,6) et de Marthe et Marie¹⁶.

D'un point de vue plus systématique, on peut dire, de façon générale, que l'œuvre est organisée en deux parties d'ampleur plus ou moins égale : l'une plus ascétique et l'autre plus mystique.

Les trois premiers chapitres se réfèrent aux premières étapes de la vie spirituelle qui sont essentiellement ascétiques, bien qu'elles ne soient pas dépourvues d'une certaine composante mystique, notamment en ce qui concerne l'initiative de Dieu qui se donne le premier et vient à la rencontre de l'homme avant même que celui-ci ne soit conscient de cet amour (MC 1 et 3). Elle explique tout cela à la lumière de la demande : « Qu'il me donne un baiser de sa bouche ». À partir de là, elle établit une relation intéressante entre ce baiser de Dieu à l'homme et l'eucharistie (MC 1,10-13).

En poursuivant par l'affirmation selon laquelle le baiser est un signe de paix (MC 1,1), Thérèse développe un vaste discours sur la fausse paix ou les fausses approches de la vie spirituelle (MC 2)¹⁷, avec une critique approfondie d'un certain conformisme religieux et du comportement social de certains concernant la possession et l'utilisation des biens. Ces pages sont d'une grande actualité encore aujourd'hui.

Mais comme elle ne veut pas se contenter de montrer du doigt, elle parle ensuite de la véritable paix intérieure qui découle de « s'aligner à la volonté de Dieu » (MC 3,1) et de grandir dans l'amour et la foi en Lui, sans regarder le passé plus ou moins incohérent (MC 3,10). « Vous ne devez plus vous arrêter à rien, mais vous oublier vous-même pour contenter un si doux Époux » (MC 3,2). En tout cas, il ne suffit pas d'avoir de grands désirs, il faut les exercer et les montrer « en acte » (MC 3,12).

Les quatre autres chapitres (4 à 7) sont plus courts et sont consacrés à l'expérience sponsale de l'amour réciproque entre Dieu et l'âme, c'est-à-dire à la vie mystique dont l'image la plus parfaite est Marie (MC 3,11 ; 5,2 ; 6,7-8). Tout cela est exposé sur la base des autres textes du *Cantique des Cantiques* que j'ai indiqués plus haut.

À leur lumière, sont évoqués la prière, ou expérience intérieure de calme et d'union, et les goûts spirituels, ainsi que les effets positifs ou « les grands gains » que l'on peut atteindre (MC 6,5) et, parmi eux, une plus grande capacité à vivre la souffrance (MC 6,1-2), mais aussi le sentiment d'être enivrés de tout ce vin délicat et savoureux qu'est l'amour de Dieu¹⁸. À son tour, toute cette expérience d'amour conjugal s'accompagnerait d'un grand désir de témoigner, en paroles et en actes, de la grandeur de cet amour (MC 7,2-9).

16 Voir MC 7,2 ; aussi : « Samaritaine » (*Le Château Intérieur*, 6^e demeure, 11,5) ; « Marthe et Marie » (*Le Château Intérieur*, 7^e demeure 1,10 ; 4,12-13) ; CASTRO 2015, p. 173.

17 Voir GONZÁLEZ LÓPEZ 2021, p. 232-250.

18 Thérèse l'appelle « l'ivresse divine » : voir MC 4,3-4 ; 7,6.

(Traduit de l'espagnol par Vinciane Trancart et Hilda González. Titre original : « Las Meditaciones sobre los Cantares de santa Teresa de Jesús »)

• **Bibliographie**

ÁLVAREZ, T. 1996, « Los Conceptos y su edición príncipe », *Estudios teresianos*, vol. 2, Burgos, Monte Carmelo, p. 343-354.

ÁLVAREZ, T. 2001, « De poema en poema. Santa Teresa ante el poema bíblico de los Cantares », *Monte Carmelo*, 109, p. 249-266.

ÁLVAREZ, T. 2002², « Conceptos del amor de Dios », T. ÁLVAREZ (dir.), *Diccionario de Santa Teresa de Jesús. Doctrina e historia*, Burgos, Monte Carmelo, p. 158-162 [tr. fr. *Dictionnaire de Sainte Thérèse d'Avila : son temps, sa vie, son œuvre et la spiritualité carmélitaine*, Paris, Cerf, 2009].

BERTINI, G. M. 1983, « Interpretación de *Conceptos del Amor de Dios* de Teresa de Jesús », *Actas del Congreso Internacional Teresiano, 4-7 octubre 1982*, vol. 2, Salamanca, Universidades, p. 545-556.

CASTRO, S. 2015, « Las Meditaciones sobre los Cantares, un camino evangélico. Hacia las cumbres del amor por el Cantar de los Cantares », *Revista de Espiritualidad*, 294/74, p. 161-188.

DE PABLO MAROTO D. 2002², « Meditaciones sobre los Cantares », in A. BARRIENTOS (dir.), *Introducción a la lectura de santa Teresa*, Madrid, EDE, p. 559-570.

Thème

GONZÁLEZ LÓPEZ, A. 2021, « Discernimiento espiritual en Santa Teresa de Jesús. Desde las *Meditaciones sobre el Cantar de los Cantares* », *Revista de Espiritualidad*, 319/80, p. 227-253.

MANCINI, G. 1981, *Teresa de Avila. La libertà del sublime*, Pisa, Giardini Editori, p. 169-220.

MANCINI, G. 1986, « Sobre los *Conceptos del amor de Dios* de Santa Teresa », *Philologica hispaniensia. In honorem Manuel Alvar*, vol. 3 : *Literatura*, Madrid, Gredos, p. 255-266.

PELLETIER, A.-M. 1989, « Thérèse d'Avila ou la liberté de l'Épouse », *Lectures du Cantique des Cantiques. De l'énigme du sens aux figures des lecteurs*, Rome, Pontificio Istituto Biblico, p. 370-378.

José Damián Gaitán de Rojas, ocd (né en 1948) a soutenu un doctorat au *Theresianum* (Rome) en 1993 sur San Juan de la Cruz : Ascesis y comunión con Dios. Il enseigne la théologie et l'histoire de la spiritualité à la Faculté de théologie San Dámaso de Madrid et à l'Institut San Esteban de Salamanque. Outre de nombreux articles de revues (en dernier lieu : « La Noche Oscura : estructura y sentido de la obra Noche Oscura de San Juan de la Cruz », *Actas del II Congreso Mundial Sanjuanista*, 2019), il a publié *Negación y plenitud en San Juan de la Cruz*, Editorial de Espiritualidad, 1995.